

## Connaître les termes juridiques et leurs définitions<sup>1</sup>

Hyperlien vers la théorie

[Glossaire des termes juridiques utilisés au Canada](#)

### Exercice 1

➤ **CONSIGNES :**

**Sélectionnez le terme qui désigne chacune des définitions.**

- 1) Constitué du premier ministre, du Cabinet et des ministères fédéraux qu'ils dirigent, il compose l'administration du Canada.
  - Parlement
  - Gouvernement fédéral
  
- 2) Personne qui se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada et qui craint de retourner dans son pays d'origine.
  - Réfugié
  - Immigrant
  
- 3) Document retraçant toutes les accusations et les condamnations prononcées par les tribunaux contre une personne qui a enfreint les lois fédérales comme le Code criminel ou la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.
  - Antécédents judiciaires
  - Casier judiciaire
  
- 4) État de deux personnes vivant ensemble, sans être mariés.
  - Conjoints de fait
  - Union de fait

<sup>1</sup> Définitions tirées de [Glossaire des termes juridiques utilisés au Canada](#)

5) Élément qui sert à démontrer qu'un certain fait est vrai. Il peut s'agir d'un témoignage, d'un document, d'une photo, etc.

- Divulgation
- Preuve

### Exercice 2

➤ **CONSIGNES :**

À partir de la banque de mots suivante, associez chaque terme à sa définition.

**Absolution**

**Réfugié**

**Condamnation**

**Testament**

**Obligation de confidentialité**

**Accusé**

**Pardon**

**Dividendes**

**Divorce**

**Accord de séparation**

**Secret professionnel**

**Raisons d'ordre humanitaire**

**Redevances**

**Mandat en cas d'inaptitude**

- 1) \_\_\_\_\_ : Montants prédéterminés dans le contrat de franchise que le franchisé paie au franchiseur en échange de l'utilisation de la marque de commerce, de l'appui continu, des connaissances, des fournisseurs de produits et de l'utilisation du système d'exploitation du franchiseur.
- 2) \_\_\_\_\_ : Entente écrite entre deux personnes qui ont cohabité (soit à titre de conjoints mariés ou de conjoints de fait) et qui vivent maintenant séparées et n'ont aucune intention de vivre ensemble de nouveau.
- 3) \_\_\_\_\_ : Personne à qui la justice impute un délit, un crime.
- 4) \_\_\_\_\_ : Fraction des bénéfices (profits) d'une société par actions distribuable aux actionnaires.

- 5) \_\_\_\_\_ : Fin légale d'un mariage.
- 6) \_\_\_\_\_ : Déclarer un accusé coupable et lui imposer une peine.
- 7) \_\_\_\_\_ : En immigration, situation difficile, inhabituelle et exceptionnelle qui permet à une personne d'immigrer au Canada en tant que résident permanent.
- 8) \_\_\_\_\_ : Lorsque le gouvernement fédéral réduit l'effet négatif d'une sanction imposée pour un acte criminel. Il peut annuler une peine imposée par un tribunal ou limiter l'accès à une information qui se trouve dans le casier judiciaire.
- 9) \_\_\_\_\_ : Interdiction pour un avocat de partager les révélations et échanges faits en confidentialité entre l'avocat et son client.
- 10) \_\_\_\_\_ : Acte par lequel un juge acquitte l'accusé de son crime, après l'avoir reconnu coupable.
- 11) \_\_\_\_\_ : Interdiction pour un avocat de révéler les informations personnelles concernant son client.
- 12) \_\_\_\_\_ : Document juridique qui permet à une personne d'agir au nom d'une personne qui n'a plus ou qui a perdu la capacité de prendre ses décisions.
- 13) \_\_\_\_\_ : En matière d'immigration, personne qui se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada et qui craint de retourner dans son pays d'origine.
- 14) \_\_\_\_\_ : Acte juridique dans lequel une personne exprime ses dernières volontés et indique à qui elle lèguera ses biens.